

Département
du Bas-Rhin

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement
de Saverne

MAIRIE
de

H A E G E N

Arrondissement de SAVERNE

Nombre de
Conseillers élus
15



67700

Conseillers en
fonction
14

Conseillers présents
12

**Procès-Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Procuration
1

Séance du 15 Mai 2023

Sous la présidence de Madame OBERLE Marie-Pierre :

Etaient présents :

MM. MORGENTHALER Jean-Paul, KIEFFER Yannick, LE MOING Franck,
REYDEL Patrick, SUSS Rémi, SCHALL Loïc, DRENSS Michel.

Mmes. KOEHLER Nadine, BADER Marie-France, RAUCH-OHL Hélène, SECULA Angie

Absentes excusées :

Mme OCHS Angélique,

Mme FRIEDRICH Emmanuelle donne procuration à Mr Rémi SUSS

Le Conseil a été convoqué le Lundi 8 mai 2023.

Ordre du jour :

2023-21 Désignation d'un€ secrétaire de séance

2023-22 Approbation de PV du conseil municipal du 03 Avril 2023

2023-23 Vote des subventions accordées par la commune de Haegen, pour 2023.

2023-24 Création d'un emploi permanent d'adjoint technique. **REPORTE**

2023-25 Désignation des membres de la commission consultative de la chasse
désignation : du 3ème membre.

2023-26 Dénonciation de la convention de prestation de services pour le service de
secrétaire intercommunal conclue avec la CCPS.

2023-27 Travaux cimetière : achat et installation de 5 monuments cinéraires.

Divers

2023-21 DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DESIGNE** Michel **DRENSS** comme Secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Pour : À l'unanimité dont une procuration

Contre : /

Abstention(s) : /

2023-22 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 avril 2023

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 3 avril 2023.

Pour : À l'unanimité dont une procuration

Contre : /

Abstention(s) : /

2023-23 VOTE DES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LA COMMUNE DE HAEGEN, pour 2023

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Madame le Maire propose de versées pour 2023, les subventions communales aux associations suivantes :

- SPA	326.00 €
- AS BROTSCH	250.00 €
- Chorale Paroissiale	250.00 €
- Association Pro-Géroldeck	250.00€
- Les P'tits bretzels	250.00€
- Association Gym-Form	250.00€
- Le Club Vosgien de Saverne	250.00€
- Fabrique de l'église	1000.00€
- Uniat Marmoutier	50.00€
- Les Amis du musée	50.00€
- Les restaurants du Cœurs	100.00€
- La Croix Rouge Française	100.00€
- Garde et Aide à Domicile	100.00€

Pour un montant total de 3226.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** :

- **D'attribuer** les subventions Communales aux associations précitées conformément aux montants notés ci-dessus,
- **D'autoriser** Madame le Maire à procéder aux versements de ces subventions.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023.

Pour : à L'unanimité dont une procuration

Contre : /

Abstention : /

2023-24 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Madame le Maire, informe les conseillers municipaux que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

La création d'un emploi permanent d'adjoint Technique Territorial, à temps complet, à raison 35/35ème à compter du 20 juin 2023, et, ce pour les fonctions techniques polyvalentes.

Pour (à l'unanimité) :

Contre :

Abstention :

Point reporté

2023-25 COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE : DESIGNATION D'UN TROISIEME MEMBRE.

Rapporteur : Nadine Koehler, 3^{ème} adjointe.

Madame Koehler informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033.

Vu les articles L429-2 et suivants du Code de l'Environnement,

Vu la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888 concernant le renouvellement de la location de la chasse par les communes,

Vu la délibération du 03 Avril 2023, le maire et un seul conseiller a été nommé, alors que deux sont obligatoires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Décide de compléter la Commission Consultative Communale de la chasse.

1° Désigne un troisième membre, Morgenthaler Jean-Paul.

2° Décide que cette même personne siégera aussi au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

Pour : à l'unanimité dont 1 procuration

Contre :/

Abstention :/

2023-26 DENONCIATION DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES POUR LE SERVICE DE SECRETARIAT INTERCOMMUNAL.

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

En application de l'article 8 de la convention liant la CCPS à la commune de Haegen depuis 2015, Madame le Maire informe les conseillers municipaux que la convention de prestation de service concernant le service de secrétariat intercommunal, peut être dénoncée par l'une des deux parties par une délibération en ce sens de son organe délibérant, notifiée au cocontractant par voie de Lettre recommandée avec AR.

Considérant que la CCPS a mis à disposition de la commune un agent à raison de 12h/semaine.

Considérant que le positionnement en arrêt maladie de l'agent titulaire ne permet pas un remplacement pérenne.

Après plusieurs discussions, le conseil municipal **DECIDE** :

- **De dénoncer** la convention de prestation de service pour le service de secrétariat intercommunal avec la communauté des communes du Pays de Saverne,
- **D'autoriser** Mme Le Maire de signer tout document y afférent.

Pour : à l'unanimité dont 1 procuration

Contre : /

Abstention : /

2023-27 ACHAT ET INSTALLATION DE 5 MONUMENTS CINERAIRES – VALIDATION DU DEVIS METZMEYER

Rapporteur : Patrick REYDEL, 1er adjoint,

Monsieur Reydel explique que tous les monuments funéraires sont complets, il est donc proposé au Conseil Municipal de commander et faire installer 5 nouveaux monuments cinéraires qui permettront la création de 15 nouveaux emplacements.

Afin de garder une certaine uniformité, la société METZMEYER, a été, à nouveau, consultée :

L'offre transmise par la société METZMEYER à pour montant estimatif **4740.00 € TTC**

Elle comprend la pose de 5 monuments cinéraires en granit avec dalle et entourage en granit.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **De valider** la proposition de la société Metzmeyer d'un montant de 4740.00 € TTC
- **Et d'autoriser** Madame le Maire à signer les documents y afférents ;

Pour : à l'unanimité dont une procuration

Contre : /

Abstentions : /

DIVERS ET INFORMATIONS

- Une convention de location entre la Commune de Haegen et Mr Lehr, a été signée **en 2013** pour les parcelles 299/208 et 290/209 section 11. La permission de clôturer lui été accordée pour limiter les dégâts de gibier.

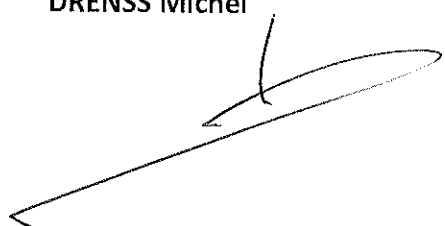
- Information de virement en section de fonctionnement de chapitre 673 au chapitre 6188 de 370 €.
- Une commission locale du SDEA a eu lieu. Il y aura une augmentation de 6% de l'assainissement mais pas d'augmentation du prix de l'eau.
- Le raccordement à la fibre de l'antenne sera réalisé en direction de Gottenhouse.

Madame le Maire remercie les Membres présents, et clôt la séance à 21h21

Compte-rendu certifié conforme,


Haegen, lemai 2023

Le secrétaire de Séance,
DRENSS Michel



Le Maire,
Marie-Pierre OBERLE




Marie-Pierre OBERLE 	Jean-Paul MORGENTHALER	Michel DRENSS	Angélique OCHS Absente excusée
Angie SECULA Absente non excusée	Marie-France BADER	Nadine KOEHLER	Hélène OHL
Rémi SUSS	Emmanuelle FRIEDRICH Absente excusée	Patrick REYDEL	Loïc SCHALL
Franck LEMOING	Yannick KIEFFER		